



Saint-Herménégilde

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Madame Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 1er mars 2021 à 19h tenue à huis clos étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no 2021-02

Les propriétaires demandent une dérogation mineure qui a pour nature et effets de permettre la situation suivante à cette adresse : 72, chemin Bourdeau, lot 5 792 312 du cadastre du Québec.

- **Permettre, pour une construction existante, une marge latérale de 1,79 m plutôt que 2 m tel que prévu au règlement de zonage.**

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut le faire par l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrits, au plus tard le lundi 1^{er} mars 2021, à 16h :
 - Soit par la poste à : Municipalité de Saint-Herménégilde, 816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0;
 - Soit en déposant le commentaire écrit dans la boîte aux lettres sécurisée située à la même adresse;
 - Soit par courriel à : direction@st-hermenegilde.qc.ca.

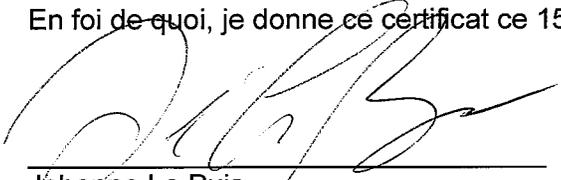
Donné à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour de février 2021.


Johanne Le Buis
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 15 février 2021 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de février 2021.


Johanne Le Buis
Secrétaire-trésorière